

Webinaire 3

Soins écoresponsables en toute sécurité

30 Juin 2026 de 14h à 16h



Définition et cadre réglementaire - *D. Langlois, commission TePRI-SF2H*

La vaccination : un geste éco-responsable ? - *F. Bozon, CPias BFC*

Calot réutilisable au bloc : quand l'écologie devient un casse-tête - *J. Auraix, CPias IDF*

Les écosoins en cabinet de ville - *P. Carengo, expert et S. Lefflot, CPias Bretagne*

Port de gants, tous écoresponsable - *D. Lemonnier, M. Bourgilleau, CHU Amiens*

Pour se lancer : boîte à outils - *G. Locher- CPias HDF, S. Canouet, CPias Occitanie*

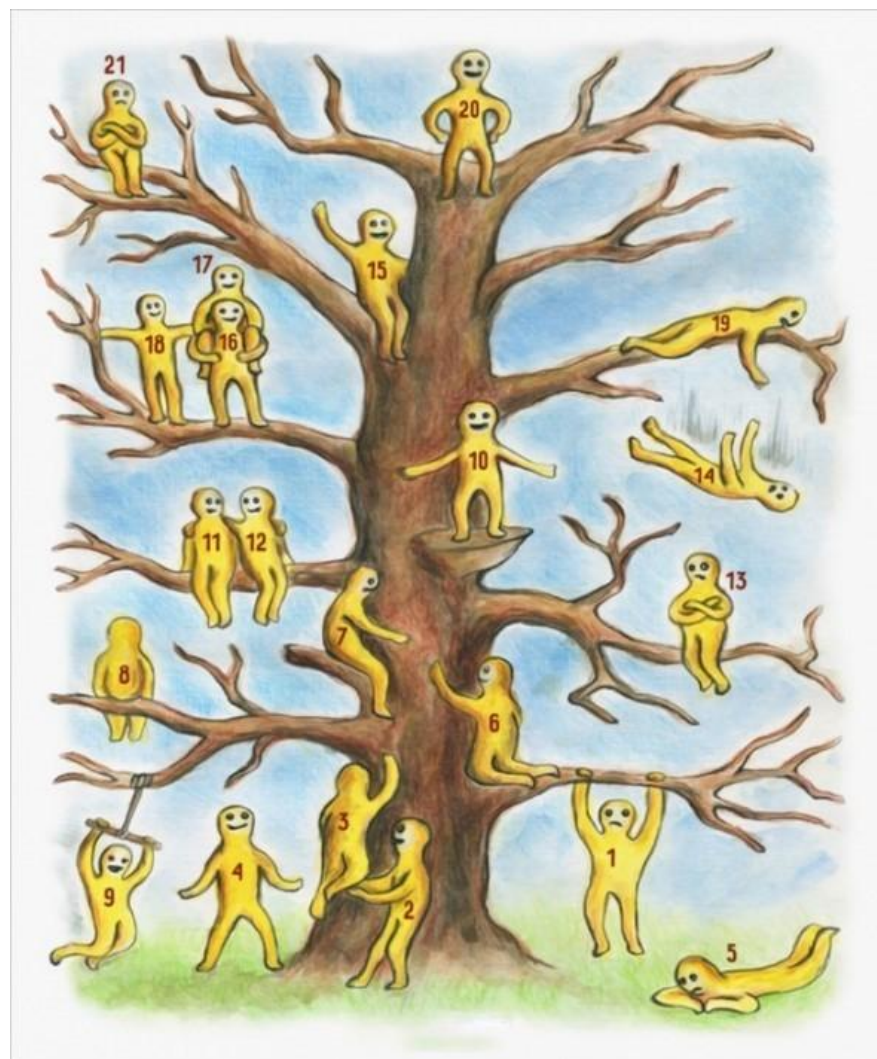


Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



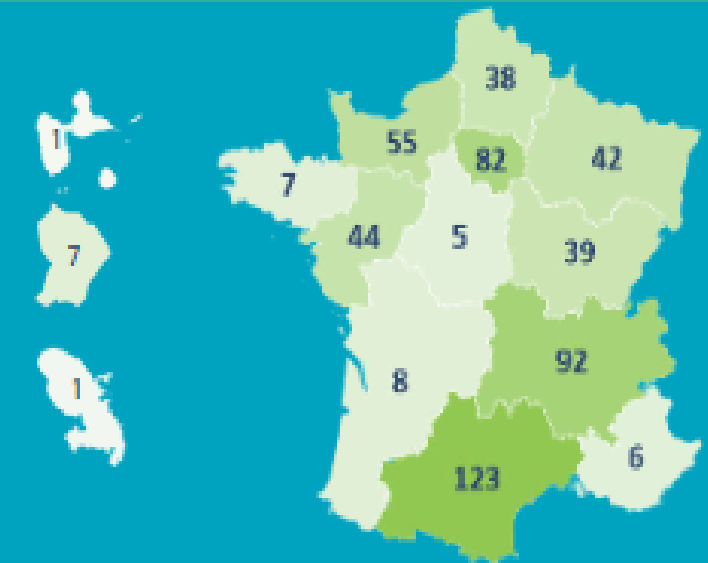
Eco-soins : les Professionnels de la PCI s'engagent !



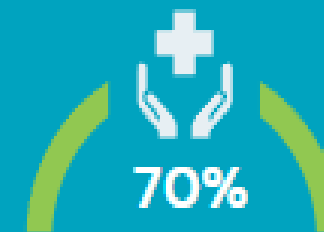
2023

550 hygiénistes ont répondu à l'enquête*
"Prévention du risque infectieux et
transition écologique"

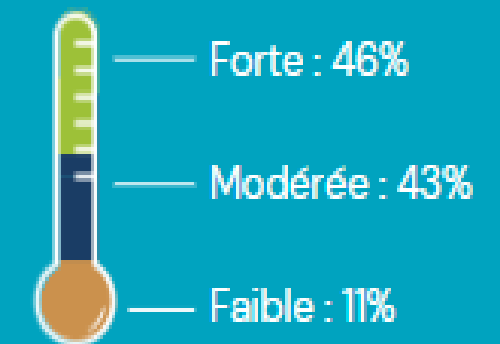
* Enquête proposée par le CPIas Occitanie entre le 04/07/2023 et le 15/09/2023, inspirée du questionnaire MATIS : "Besoins et attentes des hygiénistes". Relecture du Dr Philippe Carencoc.



Votre perception



des hygiénistes considèrent que le
système de santé a un impact fort
sur l'environnement



Place de l'hygiéniste dans les changements de
pratiques induits par la transition écologique

26 juin 2026 : 1 062 inscrits !

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



- Le système de santé s'engage jusqu'en 2050 (- 5% de GES/an)
- La transformation porte sur les bâtiments, les produits de santé, **les pratiques de soins**, les déchets, les mobilités et le numérique
- Formation et recherche : **leviers essentiels**
pour ancrer durablement les éco-soins dans toutes les pratiques.

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Certification des établissements de santé : un 6e cycle s'ouvre en 2025

ARTICLE HAS - Mis en ligne le 21 janv. 2025

ARTICLE HAS - Mis en ligne le 21 janv. 2025

- ✓ **Critère 3.4-01** : Adaptation des pratiques médicales aux principes d'écoresponsabilité.
- ✓ **Critère 2.2-07** : Promotion de l'auto-administration médicamenteuse par les patients hospitalisés pour limiter le gaspillage.
- ✓ **Critère 3.3-03** : Gestion optimisée des ressources hospitalières et énergétiques pour limiter l'empreinte carbone des établissements.

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



LES LEVIERS

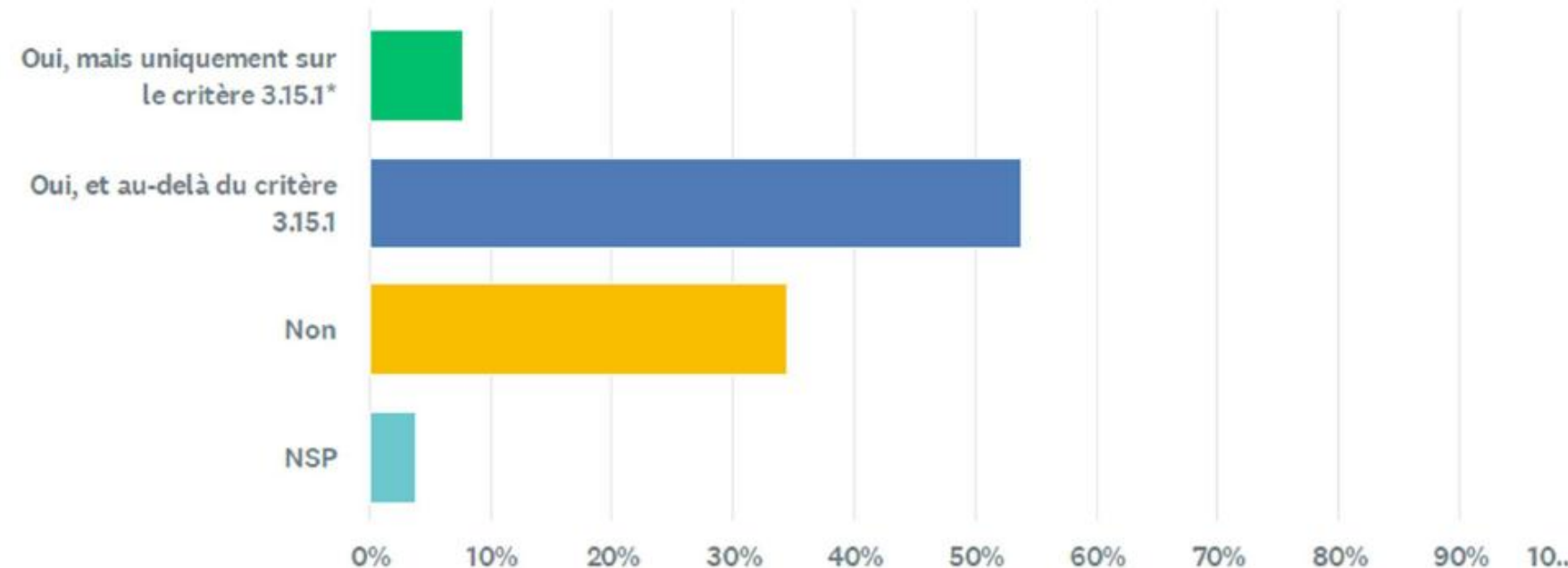


Actualisation du dispositif d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

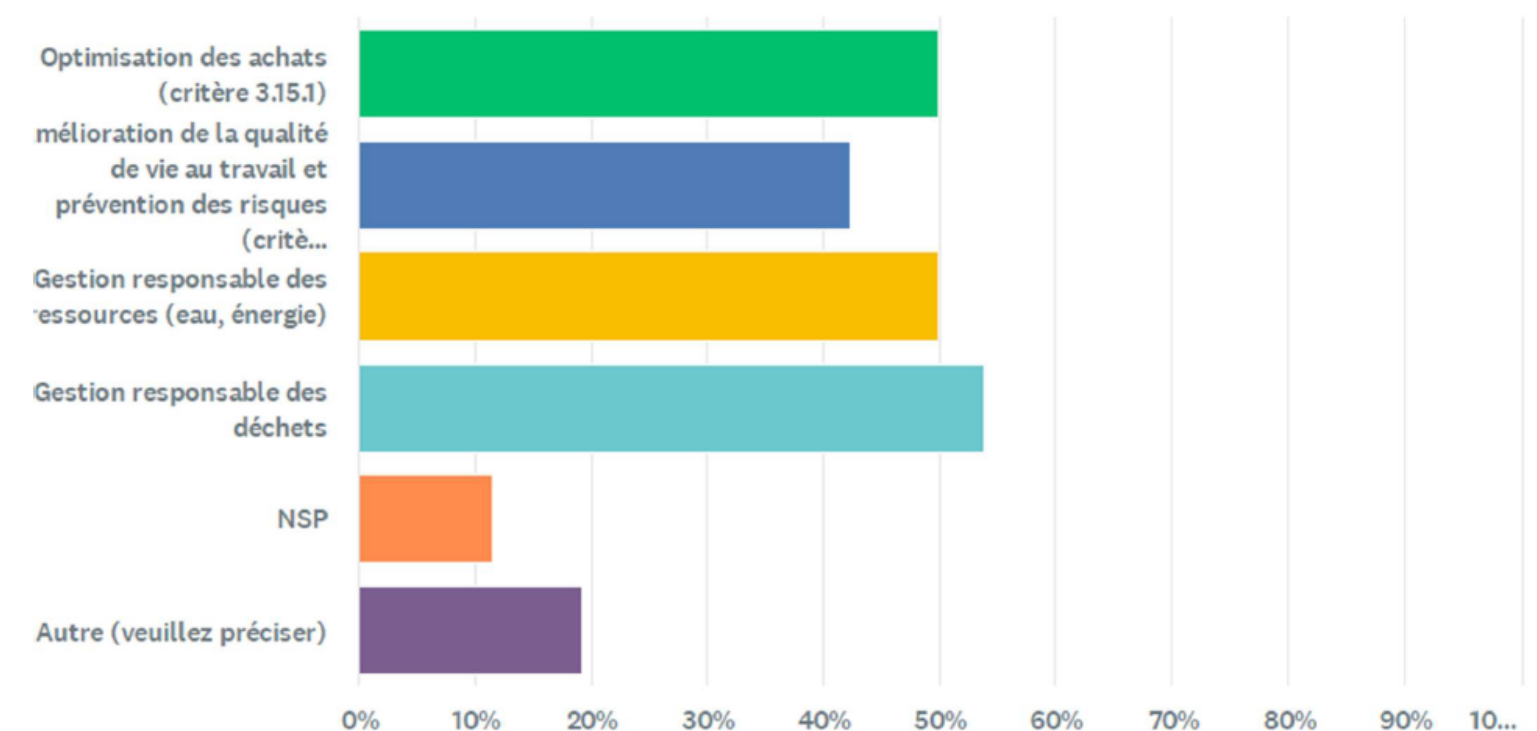
Résultats du sondage menés entre le 24 et le 31 mars 2026 sur 58 répondants



De manière générale, le dispositif d'évaluation vous a-t-il permis d'amorcer une démarche de développement durable ?



Quelles actions, que vous qualifieriez de développement durable, cette démarche d'évaluation vous a-t-elle inspirées ?



Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



La réglementation

 | NOTE JURIDIQUE - TRANSITION ÉCOLOGIQUE | 

Actualisée en octobre 2024

✦AUTEUR
Rudy CHOUVEL
Chargé de mission
Transition écologique
en santé à la FHF

✦CONTACT
r.chouvel@fhf.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : OBLIGATIONS DES HÔPITAUX ET ESMS PUBLICS CONCERNANT LA GESTION DE L'EAU

Cette note a pour objet de présenter de façon synthétique les principales obligations et possibilités impliquant les établissements sanitaires et médico-sociaux publics en matière de gestion de l'eau. Il ne s'agit ni d'une présentation détaillée du cadre réglementaire (la référence aux articles permet de consulter à la source les dispositions applicables), ni d'une réflexion sur ces obligations.

S'il ne peut prétendre à l'exhaustivité, le recensement se veut le plus complet possible et toute obligation que vous estimez importante et absente du texte peut être signalée à l'auteur.

PRINCIPAUX POINTS D'ATTENTION

- Les établissements sont **responsables de la distribution intérieure d'eau et tenus de respecter les règles d'hygiène** : différentes actions et analyses de la qualité de l'eau doivent être réalisées périodiquement ainsi que l'implantation et la maintenance de dispositifs de protection des réseaux d'eau potable adaptés pour prévenir les retours d'eau.
- Les établissements peuvent **réutiliser certaines eaux** (eaux douces ou de pluie, eaux grises...) selon **différentes modalités** (autorisations spécifiques, déclaration, expérimentation à demandes) en lien avec la préfecture, et selon **différentes conditions** (surveillance, sécurité, sanctions...).
- Les « **eaux spéciales des établissements de santé** » peuvent également être **réutilisées au titre d'expérimentations** autorisées par la préfecture : aucune information n'est connue sur ce sujet mais, a priori, les **eaux de stérilisation ou de dialyse** semblent correspondre aux termes employés.

 | NOTE JURIDIQUE - TRANSITION ÉCOLOGIQUE | 

Actualisée en février 2025

✦AUTEUR
Rudy CHOUVEL
Chargé de mission
Transition écologique
en santé à la FHF

✦CONTACT
r.chouvel@fhf.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : OBLIGATIONS DES HÔPITAUX ET ESMS PUBLICS CONCERNANT LES DÉCHETS

Cette note a pour objet de présenter de façon synthétique les principales obligations applicables aux établissements sanitaires et médico-sociaux publics en matière de transition écologique. Il ne s'agit ni d'une présentation détaillée du cadre réglementaire (la référence aux articles permet de consulter à la source les dispositions applicables) ni d'une réflexion sur ces obligations, ni d'une liste exhaustive des filières existantes.

S'il ne peut prétendre à l'exhaustivité, le recensement se veut le plus complet possible et toute obligation que vous estimez importante et absente du texte peut être signalée à l'auteur.

PRINCIPAUX POINTS D'ATTENTION

- La **hiérarchie des modes de traitement** est la suivante : 1° réutilisation, 2° recyclage, 3° valorisation autre (énergétique), 4° élimination.
- Dématérialisation des **bordereaux de suivi de déchets** via la plateforme Trackdéchets : déchets dangereux, fluides frigorigènes, amiante et, à venir, DASRIA.
- Obligation d'un tri séparé des 8 flux correspondant aux déchets de **papier/carton, métal, plastique, verre, bois** (de **textile** au **1er janvier 2025**) et des déchets de plâtre et de fractions minérales. Les **biodéchets**, les **huiles alimentaires** et les **déchets dangereux** sont également des filières obligatoires.
- Obligation d'un **rapport annuel de caractérisation** des déchets et **attestation** d'obligation de tri.
- Des dispositifs de collecte séparée des **emballages ménagers** et des **papiers** d'une part et des **biodéchets** d'autre part doivent être mis à disposition du public.
- Les **filiales REP (éco-organismes)** permettent de mieux valoriser le déchet et de **ne pas payer deux fois** pour son élimination : de nombreuses filières concernent les établissements.
- Les **établissements et leurs responsables légaux** encourent des **sanctions** en cas de méconnaissance de certaines règles (contraventions, amendes, peines d'emprisonnement).
- Le **don** est possible et permet d'éviter des déchets : repas non consommés, matériel médical, matériels informatiques...

 | NOTE JURIDIQUE - TRANSITION ÉCOLOGIQUE | 

Actualisée en février 2025

✦AUTEUR
Rudy CHOUVEL
Chargé de mission
Transition écologique
en santé à la FHF

✦CONTACT
r.chouvel@fhf.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : OBLIGATIONS DES HÔPITAUX ET ESMS PUBLICS CONCERNANT LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Cette note a pour objet de présenter de façon synthétique les principales obligations et possibilités impliquant les établissements sanitaires et médico-sociaux publics en matière de la santé environnementale. Il ne s'agit ni d'une présentation détaillée du cadre réglementaire (la référence aux articles permet de consulter à la source les dispositions applicables), ni d'une réflexion sur ces obligations.

Le sujet est particulièrement vaste et seuls certains thèmes seront traités dans cette note. S'il ne peut prétendre à l'exhaustivité, le recensement se veut le plus complet possible et toute obligation que vous estimez importante et absente du texte peut être signalée à l'auteur.

PRINCIPAUX POINTS D'ATTENTION

- Interdiction de l'usage des produits phytopharmaceutiques** dans les établissements de santé et médico-sociaux, y compris leurs espaces verts et voiries.
- Interdiction des engrais de synthèse** au **1er janvier 2027**.
- Les établissements doivent **contrôler et maintenir l'ensemble des installations d'aération / ventilation / assainissement** en bon état de fonctionnement. La surveillance **obligatoire de la qualité de l'air intérieur** dans certains ESMS et dans les SSLD entrera en vigueur à partir du **1er janvier 2025**. À partir des résultats d'une campagne de mesures réalisée par l'OQAI dans certains ESMS, les textes spécifiques à l'application du dispositif seront rédigés et publiés, et accompagnés d'un guide.
- Les établissements doivent procéder à des **campagnes de mesurage d'activité volumique en radon** et, selon les résultats, mener des actions. Les propriétaires d'établissements doivent tenir à jour le **dossier technique amiante** (DTA) et faire réaliser un repérage de l'amiante avant la réalisation de travaux (RAT).
- Il est **interdit de fumer** (et de **vapoter**, selon les établissements) et d'**installer des emplacements fumeurs** dans les établissements sous peine **d'amende**. Ils doivent afficher une **signalisation** rappelant l'interdiction, accompagnée d'un **message de prévention**.
- Le **formol** est un agent CMR (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction) dont l'**utilisation doit être réduite**, notamment en le **remplaçant**.

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Ressources documentaires



Espace documentaire RéPIA



Transition
écologique

Sites des ARS, des
CPias...

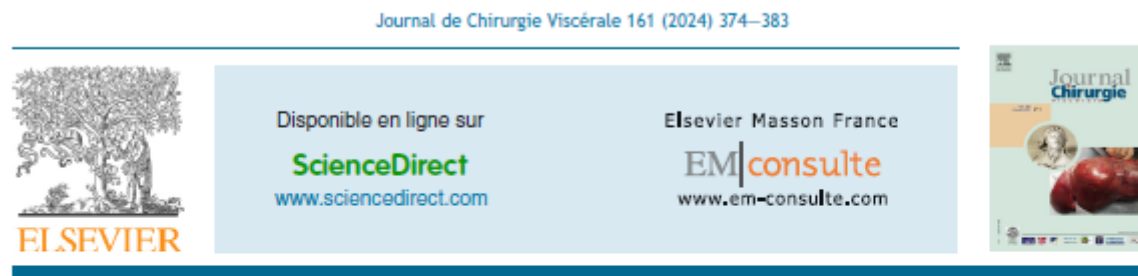


Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Des recommandations



RECOMMANDATIONS

Recommandations de pratiques professionnelles : optimisation de l'efficacité énergétique des zones à environnement maîtrisé des locaux de blocs opératoires et secteurs interventionnels[☆]

Professional Practice Guidelines: Optimization of energy efficiency in controlled environment zones in operating theaters and interventional sectors

El-Mahdi Hafiani^a, Stéphane Ortu^b, Denis Lopez^b, Florence Lallemant^{c,d}, Valérie Dumaine^e, Pierre Cassier^{f,g}, Karem Slim^h, Patrick Pessaux^{i,*}, avec le Collectif d'ÉcoResponsabilité En Santé (CERES) l'Association française de chirurgie (AFC), l'Association pour la prévention et l'étude de la contamination (ASPEC), la Société française d'hygiène hospitalière (SF2H), la Société française d'anesthésie et de réanimation (SFAR) et la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (SOFOT),



AVIS RELATIF A L'UTILISATION D'EAU BACTERIOLOGIQUEMENT MAITRISEE (EBM) AU COURS DES COLOSCOPIES ASSISTEES A L'EAU



Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Réglementation et outils pour mieux gérer les déchets

 Réseau piloté par


À propos du RéPIA | Grand public | Professionnels de santé | Ressources

Webinaire de présentation du guide national actualisé sur la gestion des DASRI



WEBINAIRE LIVE

JEUDI
02 OCTOBRE 2025

14H30 - 15H30

COMING
SOON!



LES DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS

NOUVEAU GUIDE






WEBINAIRES

EN ESMS
REPLAY

EN ES
REPLAY

EN VILLE
INSCRIVEZ VOUS !

06/01/2026
14h30
15h30

COMING
SOON!



Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Des outils : économie d'eau et prévention légionelle

- 400 à 1200 L d'eau par lit et par jour

- Principales sources :

Hygiène et soins : lavage des mains, douches, nettoyage des chambres.

Techniques de soins : stérilisation, dialyse, imagerie.

Fonctionnement hôtelier : buanderie, restauration, hébergement.

Techniques du bâtiment : TAR, refroidissement, **réseaux d'eau chaude**

“Les éco-faux pas et les bonnes pratiques”

Eau et prévention du risque légionelle

Les éco-faux pas

- J'installe des points d'eau sur le réseau sans avis préalable. Je maintiens des points d'eau non utilisés.
- Actions supplémentaires d'entretien, de purge et de prélèvement d'eau
- Augmentation des coûts en temps d'agents, de consommation d'eau et de produits d'entretien
- Je diminue les températures de production de l'eau chaude sanitaire.
- Prolifération de légionelles dans les réseaux d'eau

Les bonnes pratiques

Utilité des points d'eau

- Évaluer régulièrement l'utilité de chaque point de puisage
- Retirer les points d'eau non utilisés si possibilité de retrait au plus près de la boucle
- Étudier le remplacement d'un point d'eau de lavage des mains par un distributeur de SHA
- Demander l'avis de l'hygiéniste lors de travaux sur le positionnement des points d'eau

Prévention des variations de température

- Calorifuger le réseau (eau froide et eau chaude), les ballons de stockage et échangeurs à plaque
- Faire auditer son réseau d'eau pour l'optimiser (analyse des risques), voire procéder à son équilibrage*
 - * Si différence de température entre départ et retour de boucle supérieure à 5-7°C
- Étalonner annuellement les thermomètres situés sur les installations
- Surveiller quotidiennement la température au niveau des ballons d'eau
- Mitiger l'eau chaude sanitaire au plus près des points d'usage et non sur le bouclage

Si stockage total ≥ 400 L
 En permanence ≥ 55°C en sortie ou au moins une fois par 24 h, être porté :
 60 min à 60°C, 4 min à 65°C ou 2 min à 70°C

Autre pièce
 Température de puisage ≤ 60°C

Volume ou robinet d'arrêt

Pièce de toilette
 Température de puisage ≤ 50°C

Volume ≤ 3L

Température du réseau bouclé d'ECS ≥ 50°C

Ballon ECS

Schéma de la production d'eau chaude sanitaire (ECS) librement inspiré du guide Costic versions 2007 et 2021

Ce document ne traite pas des bains à remous, balnéothérapie et piscine de rééducation

- novembre 2024 -





REPLAY

WEBINAIRE 2

 Usage raisonné de l'eau

 24 Juin 2025

Réseau piloté par


 Santé publique France

→ Visionner le replay

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Des outils pour un changement raisonné des draps



Fiche réalisée par le groupe de travail inter-CPIas "Transition Ecologique en Santé" - Version 1 (03/2025)

LINGE DE LITERIE EN STRUCTURES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIALES

Quels sont les différents éléments constitutifs de la literie ?

DESSUS DE LIT →

- Surdimensionné pour recouvrir l'intégralité de la literie

COUVERTURE →

- Polaire
- 100% polyester

DRAP DU DESSUS →

- Drap plat en polycoton
- Veiller à réaliser

Draps demi-housse en jersey-coton

- Maille tricotée, plus légère, plus souple et
- Gain de temps (réfection du lit à 1 personne)
- Ni repassage ni calandrage ni pliage
- Séchage en séchoir rotatif (concept du "tumble dry")

ALESE →

- Génératrice de plis et de surépaisseurs d'escarre chez les patients / résidents
- Incompatible avec les matelas à mémoire de forme
- Non nécessaire si le matelas est housse imperméable

DRAP DU DESSOUS →

- Drap plat en coton

MATELAS →

- Recouvert d'une housse imperméable
- Cette housse est imperméable et doit être changée si elle est souillée

OREILLER →

- Recouvert d'une housse imperméable en enduit de polyuréthane (idéalement lavable)

Alternatives



Fiche réalisée par le groupe de travail inter-CPIas "Transition Ecologique en Santé" - Version 1 (03/2025)

LINGE DE LITERIE EN STRUCTURES SANITAIRES ET MEDICO-SOCIALES



- Il n'existe pas de recommandations sur la fréquence idéale de réfection du lit. Les pratiques relèvent d'habitudes de service, qui peuvent être très différentes d'un service à l'autre, au sein d'une même structure.
- Le patient alité contamine rapidement tous les éléments du linge de lit en contact direct avec sa peau, par sa flore microbienne. Le changement d'un élément isolé ou les rotations d'éléments (ex : drap du dessus devenant drap du dessous) n'ont donc aucun sens sur le plan de la propreté microbiologique.
- La disponibilité des stocks de linge ne doit pas être un critère d'adaptation de la fréquence de réfection du lit.
- Les éléments de literie souillés doivent être changés au plus vite, indépendamment de la fréquence de réfection habituelle.

A retenir

Quelles fréquences de réfection a priori ?

Patient / résident alité
(avec toilette au lit)



Au mieux tous les jours

Ou fréquence ajustée aux éléments ci-dessous

Patient / résident valide
(ne gardant pas le lit en continu pendant la journée)



1 fois / semaine en ESSMS

Privilégier la réfection du lit le ou les jour(s) de réalisation de la ou des douche(s)

1 à 2 fois / semaine en sanitaire

Quels autres éléments sont à prendre en compte pour ajuster cette fréquence ?

Situation clinique du patient / résident

- Transpiration excessive
- Immunodépression
- Pathologies cutanées infectieuses ou non
- Patient hyperalgique (réfection moins fréquente dans ce cas)

Nature des soins ou du service

- Soins techniques nécessitant un environnement de soins maîtrisé (cathéters centraux...) en lien avec la typologie du service (soins intensifs, réanimation...)
- Acte invasif (intervention chirurgicale)
- Protocole de service

Sensation d'inconfort exprimée par le patient/résident ou perçue par le professionnel

DRAPS : LE CHU DE RENNES VEUT CHANGER DE MANIÈRE DURABLE

🕒 4 mai 2026 | Jean-Marc Binot 💬 0

Depuis le début de l'année, le CHU de Rennes invite les équipes de ses unités conventionnelles à changer les draps des patients trois fois par semaine, plutôt que tous les jours. Si tout le monde prend le pli, cette nouvelle pratique pourrait engendrer une baisse de 30% de la consommation de linge. De quoi non seulement réduire l'empreinte environnementale de l'établissement, mais aussi dégager de nouvelles marges de manœuvre à la blanchisserie.



© CHU Rennes

Changer la literie des patients chaque jour fait partie des traditions solidement ancrées dans le secteur de la santé. Même s'il n'existe pas de « recommandations sur la fréquence idéale de réfection du lit », pointe une fiche signée du groupe de travail inter-CPIas "Transition Ecologique en Santé" en 2025.

Pour garantir ce confort, la blanchisserie du CHU de Rennes lave quotidiennement 7700 draps, du lundi au vendredi. En contrepartie, cet entretien implique une importante consommation d'eau et d'énergie, sans oublier les produits lessiviels. Pour chaque drap lavé, il faut compter 3,5 litres d'eau, 0,63 kWh de gaz et 0,072 kWh d'électricité.

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Des outils pour accompagner les éco-soins



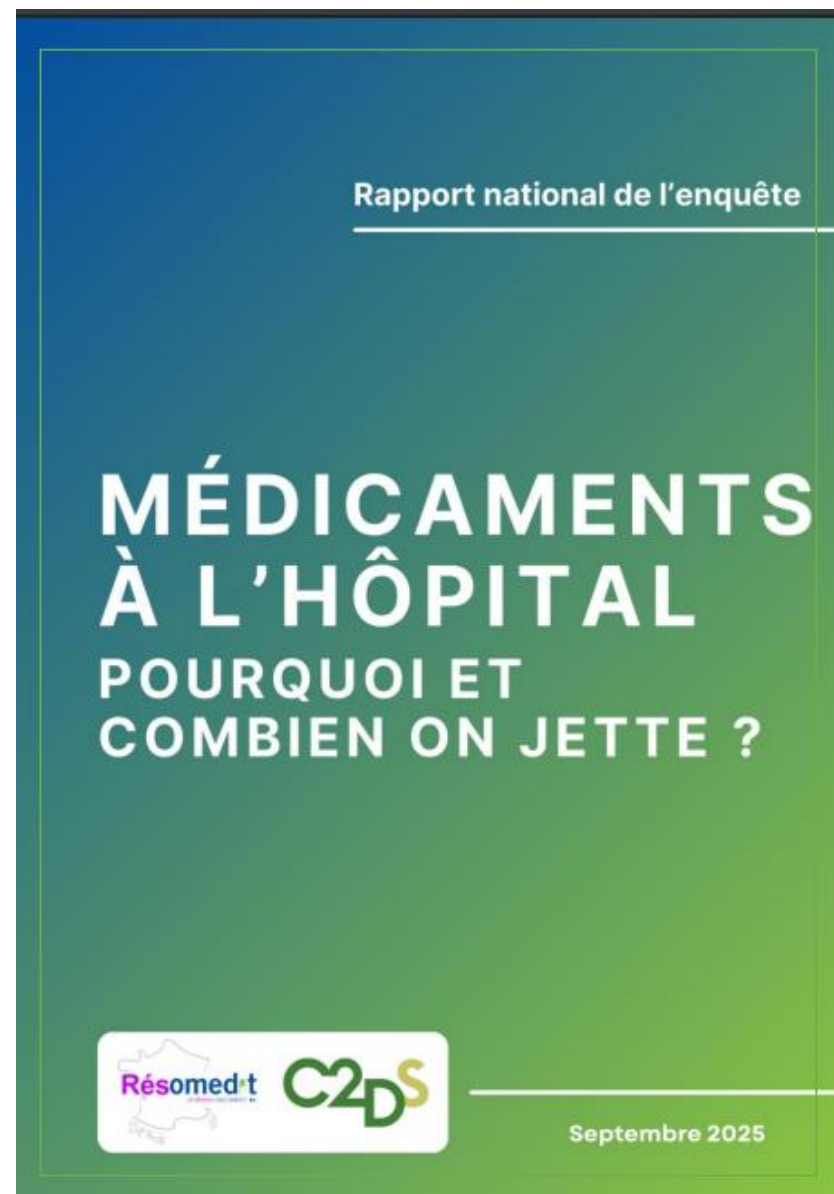
- **Boite à outils développée par un groupe de travail de PH de la région HdF**
- **Permet de travailler sur le bon usage des gants**
- **Concilie parfaitement TES et PRI**

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Des outils : pour accompagner l'éco-prescription



Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



Les outils pour mieux choisir les DM



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉCORESPONSABILITÉ

2025
p1/14

Introduction



**RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE
D'ÉCORESPONSABILITÉ
THÉMATIQUE UU/UM**

V 10-06- 2026

Rn 4 : Quel est le meilleur choix en matière de développement durable en ce qui concerne les endoscopes bronchiques entre usage unique et usage multiple ?

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



POUR SE LANCER



<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/planification-ecologique-en-sante/article/soins-ecoresponsables-une-nouvelle-approche-de-la-pertinence-des-soins>

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

Hauts-de-France

Politique régionale de
santé

Santé
publique

Etablissements et
professionnels

Démocratie en
santé

Élus et
collectivités



Accueil > Politique régionale de santé > Politiques et actions de l'Agence > Transition écologique du système de santé
> 12 soins éco-conçus dans les Hauts-de-France

Article

12 soins éco-conçus dans les Hauts-de-France

1 - CH d'Armentières : **sonde vésicale à demeure**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV sondage vésicale CH Armentières](#) (pdf, 1.61 Mo)

2 - CH de Denain : **pansement sur plaie propre**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV Pansement sur plaie propre CH Denain](#) (pdf, 1.94 Mo)

3 - CH de Valenciennes : pose de cathéter

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV cathéter CH Valenciennes](#) (pdf, 1.67 Mo)

4 - CHU de Lille : **anesthésie générale et rachidienne**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV AGvsALR CHU Lille](#) (pdf, 1.62 Mo)

5 - CHU d'Amiens : **anesthésie loco-régionale**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV anesthésie CHU Amiens](#) (pdf, 1.46 Mo)

6 - Clinique St Roch, Cambrai : **pansement complexe**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV Pansement complexe Clinique Saint Roch](#) (pdf, 2.52 Mo)

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/12-soins-eco-concus-dans-les-hauts-de-france-0>



7 - GHT Artois, Arras : **toilette au lit chez un patient âgé**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV Toilette GHT Artois](#) (pdf, 2.35 Mo)

8 - Clinique La Louvière, Lille : **préparation cutanée**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV déterision 4 temps Clinique La louvière](#) (pdf, 1.7 Mo)

9 - Clinique St Côte, Compiègne : **surveillance néonatale**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV infection néonatale Polyclinique Saint Côte](#) (pdf, 1.49 Mo)

10 - Clinique Victor Pauchet, Amiens : **accouchement**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution ACV accouchement Clinique Victor Pauchet](#) (pdf, 1.74 Mo)

11 - Clinique Ste Isabelle, Abbeville : **prostatectomie sous coelioscopie**

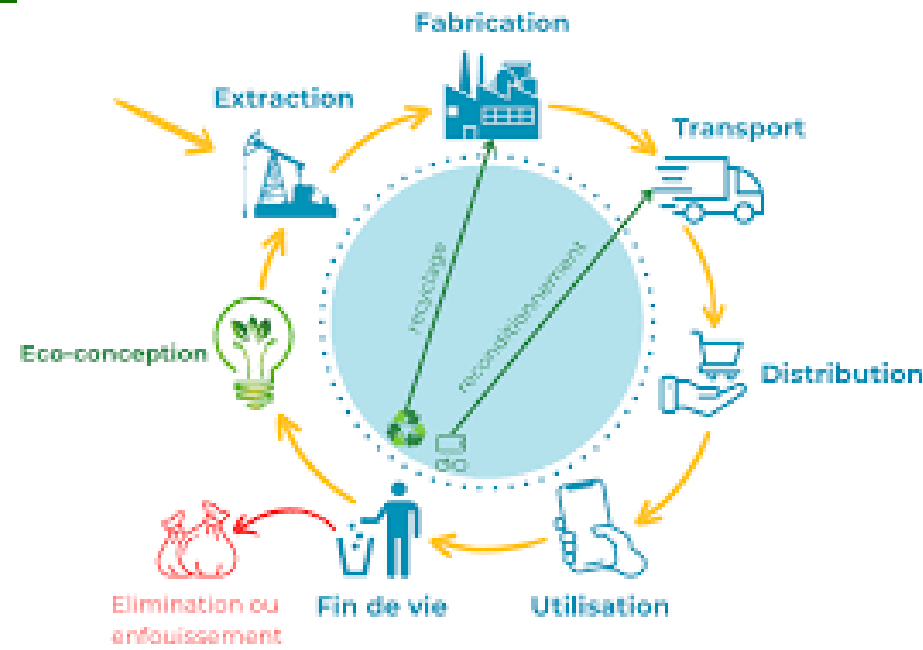
↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution clinique Ste Isabelle CTP Prostatectomie](#) (pdf, 1.81 Mo)

12 - Clinique Vauban, Valenciennes : **dialyse**

↓ [Soins éco-conçus : Fiche restitution CTP dialyse Clinique Vauban](#) (pdf, 1.38 Mo)

Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



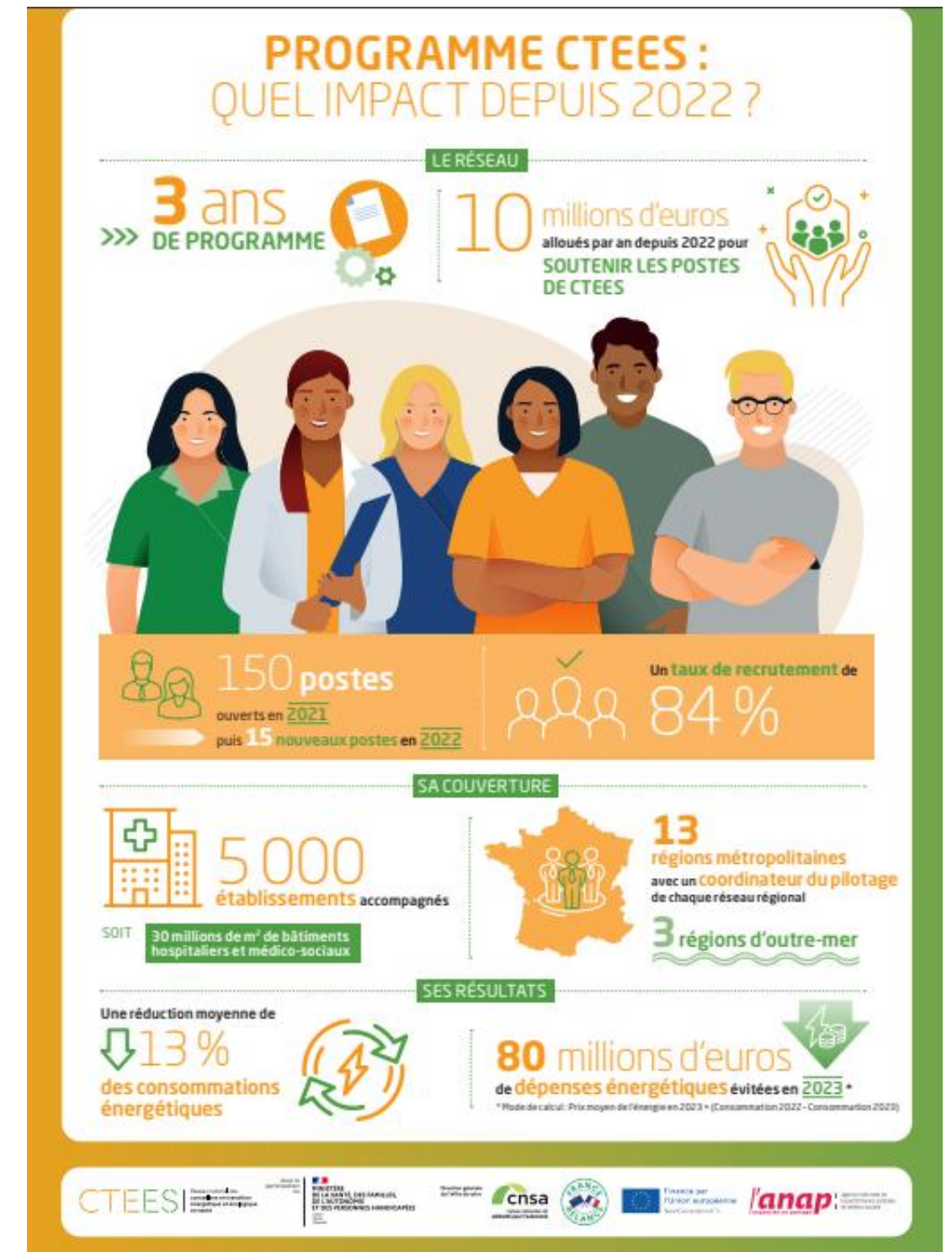
OSMOSE, LOGICIEL DE L'ANFH POUR ÉCOCONCEVOIR LES SOINS

🕒 30 janvier 2026 | Geneviève De Lacour 💬 0

Osmose » pour « Outil de suivi et de mesure vers l'optimisation des soins écoresponsables. C'est le nom du logiciel d'écoconception des soins que l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) prévoit de mettre à disposition des établissements de santé. Sa sortie est attendue au printemps.



AP-HP
carebone
Décarboner le soin

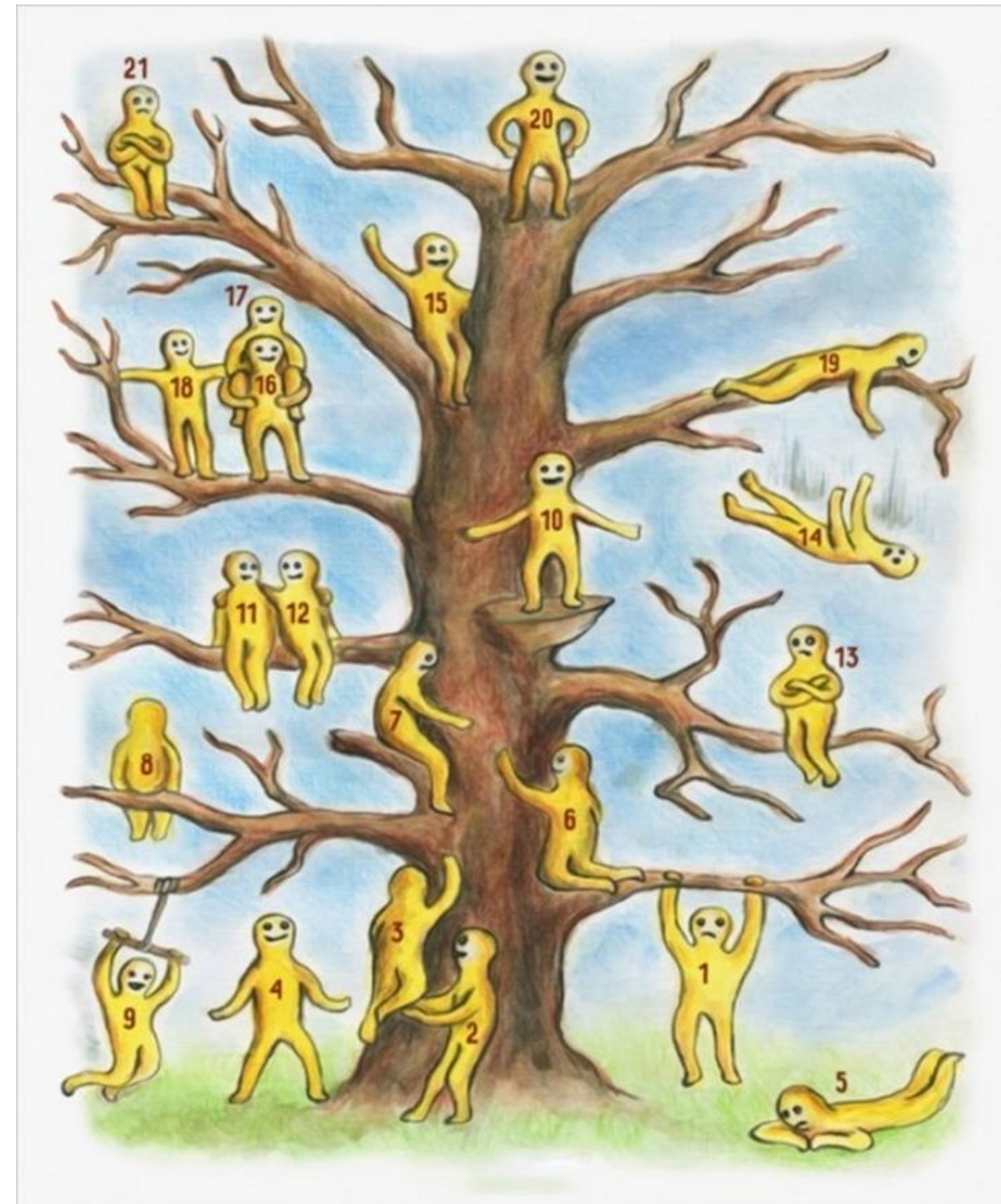


Webinaire n°3

Soins écoresponsables en toute sécurité



La transition écologique en santé, une réelle opportunité pour
la **promotion de la santé**
et la **prévention des infections et de l'antibiorésistance**





MERCI POUR VOTRE ATTENTION
ET VOS QUESTIONS